

IN MEMORIAM

Neven Simac

(1943 – 2025)

Le mardi 3 juin 2025 une part de moi-même est partie, ce jour funeste où Neven Simac a été enlevé à l'affection de ceux qui l'ont aimé. C'était mon ami et mon frère dans les engagements que nous partagions pour la défense des valeurs et des intérêts nationaux croates et la promotion de l'identité et de l'indépendance de la Croatie au plan international et en France en particulier. C'est un fidèle et extraordinaire compagnon de lutte avec lequel je partageais tous les combats depuis une cinquantaine d'années et plus particulièrement depuis les années 1990, période durant laquelle nous nous sommes efforcés de mobiliser la diaspora et notamment la communauté croate de France et les amis français, en faveur de l'Etat croate naissant. L'amitié qui nous liait a été franche et solide, c'était une communion de cœur et d'esprit, de droiture et de conviction patriotique. Nous avons incarné tout cela ensemble, chacun à sa façon, mais toujours dans les mêmes buts.

Neven Simac est né le 6 décembre 1943 à Osijek. Père de trois enfants et neuf petits-enfants, il était marié à Gorka Bulat, dont la sœur Danijela était l'épouse de Vice Vukov dont la chanson « Pismo cali » entre autres, était particulièrement appréciée de Neven. Au terme de ses études de droit à Zagreb, il est nommé assistant à la faculté de droit en 1971. Après avoir obtenu son diplôme de 3^{ème} cycle à l'Université de Paris (Panthéon-Assas), il intègre l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et soutient brillamment sa thèse de doctorat à la même Université, intitulée « *La Convention européenne des droits de l'Homme et la France* ». En 1972 lors du Printemps de Zagreb, il connaît la prison et devient réfugié politique en France où il occupe une haute fonction au sein du ministère de l'équipement (division des investissements routiers) jusqu'en 1995. Par la suite et jusqu'en 2004, il travaille comme consultant à la préparation de la République tchèque, de la Pologne, de la Lettonie et de la Lituanie, à l'adhésion à l'Union européenne. De 2004 à 2019, dans le cadre de la Banque européenne d'investissements, il est consultant en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour l'attribution des crédits européens.

En tant que militant de la cause croate, il a participé en Suisse en 1968 et sous un pseudonyme au premier symposium de Hrvatska Revija dirigée par Vinko Nikolic. Dans les années 1970 il écrit sur la situation en Croatie dans la revue Esprit et le journal Le Monde toujours sous pseudonyme, et participe à la création de l'association des membres de Matica Hrvatska à Paris. Dans les années 1990 il a été un infatigable combattant pour la Croatie libre, en organisant avec d'autres une vingtaine de manifestations, de Paris à Maastricht, et en intervenant à la télévision française (en particulier sur la 5^{ème} chaîne, dans l'émission « *Les absents ont toujours tort* ») avec Mirko Drazen Grmek et moi-même. Tous les trois, nous avons

également publié en 1993 l'ouvrage intitulé « *Le nettoyage ethnique-documents historiques sur une idéologie serbe* » (édition Fayard) également édité à Zagreb en 1994. En 1990, Neven Simac a été cofondateur et premier président du Conseil représentatif des institutions et de la communauté croates de France, rattaché au Congrès mondial croate apparu ensuite.

Au nom de ce Conseil représentatif, étaient régulièrement publiées des informations sous forme de « Nouvelles brèves » rédigées et publiées par Neven Simac, à destination des ambassades étrangères à Paris, des institutions françaises et internationales. Le but était de donner au public des informations exactes et vérifiées sur la guerre d'agression, de conquête et de nettoyage ethnique conduite en Croatie par un ennemi qui ne cessait de propager des fake news dans les médias.

Par la suite et ensemble, nous avons aussi créé à Zagreb en 2002 le Centre Robert Schumann de documentation et de recherches européennes, transféré à Split en 2007. Cette même année nous avons lancé les « *Journées juridiques et administratives franco-croates de Split* » qui se tiennent chaque année, sur la base de conventions passées entre l'Université et la Faculté de droit de Split et l'Université de Paris (Panthéon-Assas), avec la participation et le soutien de nombreuses institutions croates, du Conseil d'Etat français et de l'ambassade de France à Zagreb. Les thèmes de ces colloques portaient sur des problématiques auxquelles le nouvel Etat croate était confronté dans le domaine de l'administration publique et de son contrôle, en proposant aux participants croates, universitaires, magistrats, avocats, hauts fonctionnaires et agents des collectivités locales, les modèles éprouvés dans les démocraties occidentales et notamment en France. Plusieurs réformes, notamment en matière de justice administrative, intervenues au fil des années en Croatie, se sont inspirées des travaux qui sont sorties de ces rencontres franco-croates.

Neven Simac a aussi été un pédagogue. Il a enseigné « *La protection des droits de l'Homme* » et « *L'espace administratif européen* » à l'Université de Zagreb, au sein du Diplôme franco-croate de 3^{ème} cycle d'Etudes européennes pluridisciplinaires (droit-économie-histoire-sciences politiques) créé en 2001 dans le cadre d'un partenariat entre les Universités de Zagreb et de Paris (Panthéon-Assas), qui a permis de former plus de 150 jeunes cadres croates francophones, que l'Etat croate a pu utiliser avant et depuis son adhésion à l'Union européenne en 2013. Comme auteur d'ouvrages juridiques, il a aussi publié : « *L'alphabet de la démocratie* » en 1999, « *Contre la corruption* » en 2000 et réédité trois fois, « *Défis et pièges de la globalisation* » en 2001, « *Principes européens d'administration publique* » en 2002.

La grande obsession de Neven Simac, en tant que spécialiste de l'administration publique, a été l'amélioration de l'organisation administrative de l'Etat et la formation des fonctionnaires croates. Grâce à son expérience de la haute fonction publique française et à sa formation acquise en France, à ses relations au sein du Conseil d'Etat français et en sa qualité de président de l'association des anciens élèves croates de l'ENA, les services qu'il aurait pu rendre à son pays sont incommensurables. Des considérations politiciennes n'ont pas permis leur concrétisation, car l'essentiel pour Neven Simac était le service désintéressé du pays, de l'intérêt général, du Bien commun, et non pas la dévotion à un homme ou la soumission à un parti politique. Nos propositions communes en vue de la modernisation de l'administration croate n'ont malheureusement pas eu de suite. Neven Simac avait une trop haute idée du

service de son pays pour le confondre avec la satisfaction des ambitions personnelles de dirigeants intermittents exerçant provisoirement le pouvoir.

Ses autres obsessions concernaient le sort des Croates de Bosnie-Herzégovine, si maltraités par l'histoire et dont les conflits récents ont rendu la situation encore plus précaire. Pour Neven Simac, le destin des Croates, de tous les Croates, où qu'ils vivent, est étroitement lié : qu'il s'agisse de ceux de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de la diaspora, ou même des minorités éparses dans les pays voisins. A ses yeux, tous partagent le même idéal de liberté, la même identité, la même histoire, la même culture et la même langue. S'agissant de la langue croate d'ailleurs, il était hostile à sa dégradation, aux anglicismes et aux serbismes qui la dénaturent. Il ne manquait aucune occasion de corriger certains interlocuteurs, en leur signalant par exemple, l'usage abusif du terme « pricati », improprement utilisé au lieu de « govoriti », car parler n'est pas l'équivalent de raconter des histoires. De même il regrettait que le mot « Veleposlanik » ait été choisi au lieu de « Poklisar » qui pour lui était le plus conforme à la tradition linguistique et diplomatique.

Tout ce qui précède démontre que Neven Simac était un homme complet, un intellectuel, un érudit, un passionné d'histoire croate, un patriote intransigeant attaché aux traditions, imprégné de la culture croate et grand amoureux des klapas qu'il affectionnait. Cette description serait incomplète si l'on oubliait qu'il était aussi un sportif de bon niveau, un nageur émérite, un waterpoliste talentueux (au club Mornar de Split et au Paris Université Club), qui pendant ses vacances à Bol apprenait à nager aux enfants de l'île de Brac. Il a vécu tantôt en France où il occupait un poste important dans la haute administration (il gérât un budget de 2 à 2,5 milliards de francs) pendant plus de vingt ans, et tantôt il séjournait dans le pays de sa jeunesse une fois que celui-ci a été libéré de son passé communiste et que ses citoyens ont pu vivre librement dans une démocratie naissante et encore en construction. Même si ses liens professionnels et familiaux avec la France étaient très forts, il a voulu au terme de sa vie reposer dans son pays natal au destin duquel il a toujours été dévoué. A Zagreb au cimetière Mirogoj un hommage officiel lui a été rendu au nom du gouvernement et c'est son ami de lutte durant les années 1990, Zvonimir Frka-Petesic, qui a prononcé un discours rappelant la vie et les mérites du défunt et combien son décès laissait un grand vide. Car avec Neven disparaissait toute une génération qui a rêvé et contribué à construire et à défendre la Croatie dans le monde et en France. Cette génération n'attendait aucune reconnaissance pour elle-même, mais uniquement pour sa patrie, dont les dirigeants successifs n'ont toujours pas accordé à la diaspora croate la place qu'elle devrait légitimement occuper dans la vie publique croate, qui reste à cet égard marquée par une forme d'ostracisme hérité du passé.

Il est juste de rendre hommage à l'intellectuel et au patriote que fut Neven Simac, homme de foi fidèle à la religion de ses ancêtres, comme le prouve son appartenance à la Commission Justice et Paix de la Conférence des évêques croates, ainsi qu'à la Coordination européenne IXE (Initiative des Chrétiens pour l'Europe). Sa disparition laisse un grand vide, mais aussi le souvenir d'un homme qui n'acceptait aucune compromission avec le mensonge, qui appartenait à un monde où la parole engage et où la liberté a un prix. A sa famille, à ses amis, il laisse un héritage impérissable, en bon époux et père attentionné, comme patriote parmi les plus fervents et citoyen européen respectueux des nations, intellectuel engagé et

catholique fervent. La Croatie peut être fière d'avoir eu un fils tel que lui, qui voulait que sa patrie en s'affranchissant d'un passé révolu, soit dotée d'un Etat le meilleur possible au service de l'intérêt général et de son peuple, dont l'histoire a été si douloureuse et trop souvent sacrifié aux appétits de l'étranger et d'idéologies néfastes.

C'est à Split, ville chère à son cœur, qu'il repose désormais et c'est là que tous ceux qui l'ont aimé et apprécié comme patriote et comme intellectuel éminent, pourront venir pour entretenir son souvenir, se recueillir et prier.

Marko GJIDARA

Professeur émérite de l'Université de Paris (Panthéon-Assas)

Président du Conseil Représentatif des Institutions

et de la Communauté Croates de France.